

Sujet : [INTERNET] enquête d'utilité publique carrière de marbre Saint Lary 09

De :

Date : 23/02/2020 22:24

Pour : pref-utilite-publique@ariego.gouv.fr

La réouverture de la carrière de marbre est contre les intérêts de la collectivité.

Une société étrangère qui pillent le marbre sans respect des lois françaises pour son seul intérêt économique, je ne vois pas où est l'intérêt public.

Les habitants, comme la faune et la flore, n'auraient que les nuisances; par contre la collectivité paierait les frais d'aménagement des pistes et routes.

Tout ceci n'est qu'abus , pillage, non respect.

Comment peut-on réouvrir un dossier refusé précédemment, alors que le procès du carrier n'a pas encore eu lieu ?

On parle de réchauffement climatique, de mesures environnementales, mais qu'est ce ce projet ? si ce n'est continuer à polluer, faire des milliers de kilomètres avec du marbre, pour le seul intérêt d'une société étrangère.

Ce dossier doit être retiré.

Madame SEDO,

Tarascon sur Ariège